



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 35 COM

Distribution limitée

WHC-11/35.COM/9C

Paris, 6 mai 2011

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO  
19-29 juin 2011

**Point 9 de l'ordre du jour provisoire: Stratégie Globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible**

**9C: Recommandations du Groupe d'experts sur la science et technologie dans le contexte des propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial**

## RÉSUMÉ

Le Comité à sa 34e session (Brasilia, 2010) a demandé l'intégration de ce point à l'ordre du jour. Ce document contient un résumé des questions liées au patrimoine scientifique et technologique dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et sa Stratégie globale, suite à la réunion du groupe d'experts internationaux qui s'est tenue à Londres, Royaume-Uni, 21-23 Janvier 2008.

***Projet de décision: 35 COM 9C***, voir point II.

## **I. Le groupe d'experts internationaux sur le patrimoine mondial et la Science et Technologie**

### **A. Introduction**

1. Le groupe d'experts sur la science et technologie dans le contexte des propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial s'est réuni à Londres, Royaume-Uni, 21-23 Janvier 2008.

2. L'offre d'accueillir le groupe de travail a été acceptée par le Comité du patrimoine mondial à sa 31<sup>e</sup> session (Christchurch, 2007) dans la décision **31 COM 9**. La réunion a rassemblé 45 participants de 15 pays, ainsi que par les représentants de l'UICN, l'ICOMOS, l'ICCROM, la Convention de Ramsar et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

### **B. Résultats de la réunion**

3. La réunion a formulé un certain nombre de recommandations spécifiques qui ont été présentés dans le document d'information WHC-08/32.COM/INF.10 disponible en ligne sur <http://whc.unesco.org/en/sessions/32COM>. Les présentations et les documents sont également disponibles sur [www.unesco.org.uk](http://www.unesco.org.uk).

### **C. Décisions du Comité**

4. Le Comité à sa 32<sup>e</sup> session (Québec, 2008) dans sa décision **32 COM 10 A** a pris note de la réflexion riche, des résultats et recommandations de la réunion d'experts sur la science et technologie dans le cadre de la Stratégie globale. Il a demandé à l'UICN et l'ICOMOS de continuer à développer leurs travaux sur des études thématiques, en fonction des priorités identifiées dans le document WHC-08/32.COM/10A.

5. Le Comité à sa 32<sup>e</sup> session (Québec, 2008) a examiné, en liaison avec le document WHC-08/32.COM/10A, la stratégie intégrée de mise en œuvre de l'Initiative thématique «Astronomie et patrimoine mondial» (décision **32 COM 5**) développée conformément à ses décisions **28 COM 9** et **29 COM 5B** adoptées à ses 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> sessions (Suzhou, 2004 et Durban, 2005).

### **D. Suivi**

6. Par la suite, Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives ont également préparé des projets de révision des *Orientations*, en tenant compte du débat du Comité sur les résultats d'un certain nombre de réunions internationales d'experts pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 33<sup>e</sup> session en 2009.

7. Le Comité à ses 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> sessions (Séville, 2009 et Brasilia, 2010) a examiné les révisions proposées et a demandé qu'un certain nombre de modifications aux *Orientations* soient examinées par un groupe de travail. Ce groupe de travail s'est réuni en novembre 2010 et a également examiné les recommandations du groupe d'experts sur la science et technologie dans le contexte des propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, elles n'ont pas été approuvées et il a été discuté que d'autres réflexions sont nécessaires, y compris dans le cadre des réflexions sur l'utilisation du critère (vi).

8. Le Comité à sa 34e session (Brasilia, 2010) a également pris note des activités organisées par les Etats parties dans le cadre de l'Initiative thématique «Astronomie et patrimoine mondial». Le Comité a également demandé au Centre du patrimoine mondial de diffuser, parmi les États parties, l'étude thématique sur le patrimoine astronomique préparée conjointement par l'ICOMOS et le groupe de travail de l'Union Astronomique Internationale (UAI), conformément à la décision **32 COM 10A** et dans le cadre de la stratégie intégrée de mise en œuvre de cette initiative. Une deuxième Déclaration des méthodes de travail et des processus formels pour la mise en œuvre des activités a été établie dans le cadre du Mémoire d'accord entre l'UNESCO et l'UAI prolongé en octobre 2010. Tous les documents pertinents sont disponibles sur <http://whc.unesco.org/en/astronomy/>.

9. ICOMOS a informé que l'étude thématique sur «La gestion du patrimoine de l'eau » a été commencée et qu'un rapport d'étape sera présenté lors de la 35e session du Comité.

## **II. Projet de décision**

### ***Projet de décision 35 COM 9C***

*Le Comité du patrimoine mondial,*

1. Ayant examiné le document WHC-11/35.COM/9C,
2. Rappelant les décisions **31 COM 9** et **32 COM 10A** adoptées respectivement à ses 31e (Christchurch, 2007) et 32e (Québec, 2008) sessions,
3. Prend note des informations fournies sur les recommandations du groupe d'experts sur la science et technologie dans le contexte des propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial (Londres 2008) et des discussions ultérieures sur les révisions des Orientations;
4. Prend note en outre l'achèvement de l'étude thématique sur le thème "Les sites du patrimoine de l'astronomie et de l'archéoastronomie dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO" et des progrès réalisés concernant l'étude sur «La gestion du patrimoine de l'eau »;
5. Encourage les États parties à prendre en compte les recommandations fournies par le groupe d'experts sur la science et technologie dans le contexte des propositions d'inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial (Londres 2008), ainsi que des recommandations élaborées dans le cadre de l'Initiative thématique «Astronomie et patrimoine mondial» tout en préparant des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et demande le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives d'intégrer toutes les questions pertinentes à la future réunion d'experts sur le critère (vi) ;
6. Encourage également les États parties et les donateurs d'identifier les ressources supplémentaires pour la finalisation, la publication et la diffusion des études thématiques.